

fonctionnerait dans le cadre de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, comprenant 35 états membres. Les membres de l'OTAN joueraient un rôle nouveau également en coordonnant les initiatives du genre de celle de Ciels Ouverts alors que nous travaillons avec nos alliés pour assurer une transition stable vers de nouveaux accords de sécurité.

L'importance de cette initiative est qu'il s'agit d'une mesure de coopération qui exige la confiance et qui construit la confiance. Les moyens techniques de surveillance sont unilatéraux jusqu'à présent; or, une décision prise par un état d'ouvrir son ciel à la surveillance par avion d'un autre état représente en fait un acte politique d'une grande signification en soi.

Au mois de décembre dernier, mes collègues de l'OTAN et moi-même nous sommes arrivés à un accord sur les éléments fondamentaux d'un régime de ciels ouverts. Notre document comprend toute une série de lignes directives qui soulignent l'approche de l'OTAN aux ciels ouverts.

Un des éléments essentiels est d'accorder la permission à toute l'aviation étrangère à survoler le territoire national en limitant cette autorisation à la sécurité aérienne et au respect des droits internationaux.

La proposition de l'OTAN comprend trois éléments essentiels : tout d'abord l'ouverture; deuxièmement l'efficacité; troisièmement le fait que cela est applicable.

Ciels Ouverts n'est pas simplement un geste symbolique. C'est peut-être une voie, peut-être une voie parmi d'autres à une nouvelle ère dans les relations Est-Ouest. La véritable ouverture signifie que tout le territoire est ouvert à l'observation et que cela va de pair avec la sécurité. L'efficacité, l'efficacité signifie l'ouverture même la nuit où les jours où le temps est mauvais. Cela signifie la possibilité d'ouvrir, d'utiliser toute technologie permettant d'atteindre les objectifs, étant entendu que ces instruments peuvent être inspectés par le pays survolé.

L'applicabilité, cela signifie que l'on doit mettre au point des accords pratiques concernant les survols nationaux. De nouvelles bureaucraties ne sont pas nécessaires pour ce faire. Si les pays souhaitent partager leurs ressources, très bien. S'ils souhaitent utiliser leurs propres avions, non armés, des avions qu'ils ont l'habitude d'utiliser, très bien. La souplesse est le mot clé ici.

Nous avons proposé un concept pour l'avenir. Il ne s'agit pas simplement d'une idée de bloc à bloc. En

